2011 : Année internationale de la chimie

« La chimie, les jeunes et la société »

L'organisation du concours pour les jeunes annoncé le mois dernier se met en place* avec la Société Chimique de France (SCF), l'Union des Professeurs de Physique et de Chimie (UdPPC), la Fédération Gay-Lussac (qui réunit les écoles d'ingénieurs chimistes) et le soutien de l'Inspection générale de Sciences physiques et chimiques, fondamentales et appliquées.

Le concours

Le concours s'adresse aux jeunes, âgés de 16 à 22 ans (de bac - 3 à bac + 3) ; les candidatures seront examinées dans deux catégories : lycéens et étudiants. Les candidats pourront se constituer en équipe (dont l'effectif n'est pas limité), rechercher une aide auprès d'enseignants ou d'étudiants plus avancés ou à l'extérieur des établissements d'enseignement.

Les candidats devront monter une (ou des) opération(s) à l'intention du grand public ou d'une partie du grand public (une tranche d'âge définie par exemple) dans le but de montrer que la chimie permet de résoudre en partie un problème de société et rend en cela un service à l'humanité. Cette opération aura été réalisée à la date du dépôt final des projets (avril-mai 2011).

N'importe quels moyens de communication peuvent être utilisés : placer des affiches dans des lieux publics, publier des articles hebdomadaires dans un journal, réaliser de courtes vidéos et en assurer la diffusion, jouer une saynète lors de fêtes de la science ou dans des écoles, réaliser des sites Internet interactifs et comptabiliser leur taux de visite, etc.

Comment participer ?

Dans un premier temps : **s'inscrire en janvier 2011 sur le site de l'AIC**.

Un espace y sera consacré à chaque équipe ; celle-ci devra y placer un argumentaire (fichier.doc ou .odt de 10 000 caractères au maximum, espaces compris et sans illustration) et des documents qui permettront de prendre pleinement connaissance de l'opération menée. La qualité de ces documents (textes, photos, schémas, en pdf (16 Mo), vidéos, interviews, aux formats .mov (quicktime) .mpg, .flv (flashvideo), ou .odp ou .ppt (64 Mo)… et leur variété, devront susciter l'intérêt de l'internaute qui pourra prendre connaissance du projet en une dizaine de minutes et mesurer l'impact de l'action auprès du public ciblé.

Les divers **documents** devront être **déposés sur le site au plus tard le 15 mai 2011**.

L'évaluation du projet

Le public pourra se connecter aux sites des équipes candidates sur le site de l'AIC et donner une note à chaque projet.

Un jury constitué de scientifiques et de spécialistes de la communication dans le domaine technologique ou scientifique classera les projets selon les critères suivants : la pertinence du sujet choisi, l'adéquation des propos au public visé, l'impact médiatique des opérations menées, la mise en évidence du rôle de la chimie, la justesse des informations scientifiques et techniques, la qualité de l'expression écrite et orale dans les documents, la qualité des documents vidéos et photographiques, etc.

Les prix

- 12 000 euros de prix seront distribués aux dix meilleurs projets.
- Deux représentants par équipe primée seront invités à Paris pour la remise des prix qui aura lieu en mai 2011 (frais de déplacements pris en charge). Lors du dépôt final du projet, les deux « porteurs du projet » et un suppléant seront choisis par l'équipe.
- Tous les candidats des équipes qui auront concouru et mené à terme leur projet bénéficieront du soutien de la Société Chimique de France et de ses sections régionales dans le conseil à l'orientation de leurs études et la recherche de stages en entreprises ou laboratoires.

Un concours européen est envisagé pour lequel trois projets seront retenus ; il aura lieu à Bruxelles en décembre 2011. Pour cela, les documents situés sur le site de l'AIC devront être traduits ou sous-titrés en anglais entre juin et fin octobre 2011.

* Coordination du projet : André Gilles (UdPPC), Igor Tkatchenko (SCF) et Marie-Claude Vitorge (SCF).

- Pour plus d'informations : a.gilles@orange.fr ou marie-claude.vitorge@societechimiquedefrance.fr

Pour participer au concours : Inscriptions en janvier 2011 sur www.chimie2011.fr/national/article/scf-concours-pour-les-jeunes-16-22

Le Comité de labellisation de l'AIC

- Christian Amatore (Académie des sciences et Comité national de la chimie)
- Edmond Amouyal (MESR)
- Jean-Claude Bernier (SCF)
- Jacques Bousquet (Fédération Gay-Lussac)
- Gilberte Chambaud (CNRS)
- Xavier Clément (CEA)
- Gérard Férey (Académie des sciences et Comité national de la chimie)
- Robert Guillaumont (Académie des sciences et Comité national de la chimie)
- Olivier Homolle (SCF)
- Micheline Izbicki (UdPPC)
- Jean-Yves Lallemand (Académie des sciences et Comité national de la chimie)
- Maurice Leroy (FFC)
- Nicole Moreau (IUPAC)
- Danièle Olivier (Fondation de la Maison de la Chimie)
- Jean Pelin (UIC)
- Brigitte Raffray (CEA)

Rappel du calendrier

Quatre dates à retenir

- Janvier 2011 : ouverture du site d'inscription
- 15 mai 2011 : clôture des dépôts des documents
- Juin 2011 : concours national
- Décembre 2011 : concours européen

www.chimie2011.fr